

autres officiers ont été élus par acclamation.

Voici le résultat complet de l'élection : Président, E. Mignerou ; 1er vice-président, O. Langlois ; 2e vice-président, J. O. Villeneuve ; secrétaire archiviste, N. Bisson ; assistant secrétaire archiviste, J. C. Marchand ; trésorier, J. Fortier ; assistant trésorier, E. Bazinet ; secrétaire correspondant, E. Turgeon ; collecteur, J. B. A. Poirier ; 1er commissaire ordonnateur, J. Martineau ; 2ème commissaire ordonnateur, J. M. Paradis ; visiteur des malades, P. Joly ; aumônier, M. l'abbé Bédard ; médecins conjoints, F. X. Plouffe et G. E. Asselin ; avocat, F. J. Bisailon, C. R.

L'élection terminée, M. Mignerou a pris la parole et dans une charmante allocution a remercié ses amis du travail qu'ils s'étaient imposé pour assurer son élection. Il s'est immédiatement concilié les sympathies de ses adversaires en remerciant M. N. Robert et ses amis de la courtoisie qu'ils avaient apportée à la lutte.

M. Mignerou a promis de consacrer toute son énergie à l'avancement et à la prospérité de la société des commis épiciers et il n'y a aucun doute que ses adversaires d'hier feront tout en leur pouvoir pour secondar ses efforts.

Après quelques mots du président sortant de charge, M. Wayland, la séance est levée.

Il y a eu cinquante ans le 1er janvier que l'on mit en usage les premiers timbres-poste français. La Société française de timbrologie vient d'adresser au sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes une intéressante requête pour que cette date importante dans l'histoire économique et administrative de la France ne passe pas inaperçue.

Elle propose d'ordonner à cette

occasion la réimpression et la mise en vente, pour une période de trois ou six mois, de la série des timbres-poste à l'effigie de la Liberté, émise au cours de l'année 1849 et en février 1850. Le Trésor retirerait de cette réimpression un bénéfice très appréciable, car on fixe au chiffre de 500,000 le nombre de collectionneurs de timbres poste.

La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario demandera au parlement fédéral à sa prochaine session un acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie et les actes qui le modifient, comme dit la formule officielle, et lui permettant d'augmenter le capital-actions, de posséder et de construire des hôtels d'étendre les pouvoirs de la Compagnie d'acquérir et tenir des biens-fonds, etc.

On vient de procéder en Allemagne à la fabrication de tonneaux dont les fonds et les douves sont en bois de peu d'épaisseur mais revêtues d'une couche de liège. De cette façon le tonneau perd considérablement de son poids et devient ainsi d'une grande légèreté ; le liège protège, en outre, le contenu contre les changements de température, le mauvais goût, etc.

Sait-on que Cuba, à présent américaine, faillit devenir, sous le règne de Louis-Philippe, une possession française ?

Voici en quelles circonstances :

La reine Christine avait offert à la France de lui vendre ses principales colonies pour combler le déficit de la métropole espagnole.

C'est aux Tuileries qu'eurent lieu de mystérieux pourparlers entre M. Campuzano, envoyé d'Espagne, le banquier Aguado, le prince de Talleyrand et Louis-Philippe.

Il paraît que le traité proposé